

AVIS DES SOCIETES

PRESCRIPTION QUINQUENNALE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria -1001 Tunis-

La Société Tunisienne de Banque, porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2009, mis en paiement le 28 juin 2010 seront frappés par la prescription quinquennale à partir du 28 juin 2015.